

Les grandes lignes du projet de réforme du gouvernement

- « revalorisation » du métier d'enseignant,
- concours de recrutement au niveau Master 2 (bac + 5),
- nouveaux concours (contenu et forme),
- année de stagiaire en « pleine responsabilité »,
- formation en alternance assurée par les universités,
- mesures financières pour les étudiants,
- mesures transitoires pour l'année 2010.



	Formation actuelle			Projet de réforme			
3 ans post bac	Université	Possibilité Pré-pro	Licence	Université	Possibilité Pré-professionnalisation	Licence	
4 ans post bac	IUFM	PE1 : préparation au concours	Licence	Université	Préparation Master 1 109h Observation Pratique accompagnée	M1	
		CONCOURS en fin d'année					
5 ans post bac	IUFM	PE2 : fonctionnaire stagiaire (année rémunérée et comptant dans l'AGS)	Licence	Université	Préparation Master 2 108h stage responsabilité	CONCOURS Admissibilité : cours d'année ? Admission : fin 2 nd trimestre	M2
6 ans post bac	Classe à temps plein	TITULARISATION au 1 ^{er} septembre Formation différée (T1)	Licence	Classe en responsabilité	Réussite M2 + concours = fonctionnaire stagiaire (rémunérée et comptant dans l'AGS) Classe (1/3 décharge formation)		M2
7 ans post bac		Formation différée (T2)			TITULARISATION 1 ^{er} septembre		M2

COMMENTAIRES	COMMENTAIRES
<p>PE1 à l'IUFM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Numéris clausus de PE1 - Diversité des modalités d'inscription en PE1 (dossier, entretien, QCM, critères...) - Formations aménagées (AE, redoublants, salariés...) - Obligation de s'inscrire dans l'académie de formation <p>Concours</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 Pré-requis (secourisme et natation) - 6 épreuves * Admissibilité 3 épreuves écrites : math + français + histoire/géo et sciences (avec mineure et majeure), avec volet disciplinaire et didactique * Admission 3 épreuves orales : entretien jury (oral professionnel, arts, littérature jeunesse) + langues vivantes + EPS <p>PE2 à l'IUFM</p> <ul style="list-style-type: none"> - 450h de formation théorique (400h en PE2 et report de 50h en T1) - 30 jours de stage filé et 6 semaines de stage groupé en responsabilité (soit 324h en responsabilité) <p>Formateurs</p> <p>Implication des IPEMF en PE1 et PE2</p>	<p>Master</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les masters permettent de passer le concours - Pour le 2nd degré, aménagement des masters disciplinaires existants ; pour le 1^{er} degré, création de masters spécifiques pour tenir compte de la polyvalence. Contenus et volumes horaires différents selon les universités. <p>Concours</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 Pré-requis (secourisme, natation) - 4 épreuves * Admissibilité 2 épreuves écrites : français et culture humaniste + mathématiques et culture scientifique et technologique * Admission 2 épreuves orales : exercice pédagogique en relation avec les programmes, connaissance générale du système éducatif <p>Stages assurés par les universités (1^{er} et 2nd degré)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100 000 places de stage de 108h en M1 (observation et pratique accompagnée) - 50 000 places de stage de 108h M2 (responsabilité) = « gratification » de 3000 euros <p>Stagiarisation après le master</p> <ul style="list-style-type: none"> - En responsabilité de classe à 2/3 + 1/3 de décharge pour « formation continuée renforcée » <p>Mesures financières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Essentiellement des bourses au mérite (critères sociaux mentionnés mais minorés) et des postes d'AE <p>Formateurs</p> <p>Un groupe de travail à la demande du SNUipp doit être mis en place.</p>